



VOL. 23 N° 2 AUTOMNE 2017

Le Chemin du Roy

Société d'histoire de Neuville

Bulletin de liaison

ISSN 1492-4560

Important

Ce numéro spécial du *Chemin du Roy* du 350^e de Neuville traite des événements du début de la colonie et contient exceptionnellement 36 pages.

Sommaire

Informations concernant la Société d'histoire de Neuville
 Histoire du village de Neuville et description de la fresque
 Des fossiles... à Neuville
 Des visiteurs à la SHN
 Appellation réservée pour le maïs de Neuville
 Le premier recensement de Neuville en 1681
 Le logo du 350^e anniversaire
 Allocution d'André Parent au souper-spectacle de juin 2017, concernant le langage du XVII^e siècle
 Anniversaires importants de Neuville depuis 1984
 Joyeux Noël
 Membres associés mé-
 cènes

Page

2

3

5

6

7

10

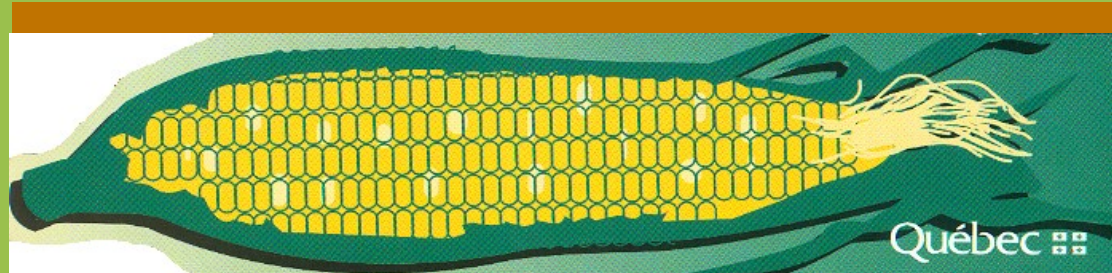
26

27

33

35

35



Comme pour le bon vin, une appellation protégée pour le maïs sucré de Neuville (voir texte à la page 6).



Voir la description de cette fresque, le legs du 350^e anniversaire de Neuville, à la page 3.



Société d'histoire de Neuville

Les membres du conseil d'administration de la Société d'histoire de Neuville

			année d'élection	
Président :	Jean-Claude Rochette	418-932-0648	2019	jcrochette@hotmail.com
Vice-président :	Jacques Vézina	418-876-2435	2018	vezjac@videotron.ca
Trés.-registraire :	Réal Michaud	418-876-2184	2019	michaudreal@videotron.ca
Secrétaire de réunion :	Lise Gauvin	418-876-3075	2018	lise_gauvin@hotmail.com
Administratrices et administrateurs :	Micheline Côté	418-283-0668	2018	mousseline70@outlook.com
	Louise Dumas	418-876-2092	2019	ldumas@live.ca
	Rosario Marcotte	418-285-0382	2019	-----
	André Parent	418-656-0206	2018	aparent@videotron.ca
	Pierre Noreau	418-909-0648	2018	pierre.noreau@videotron.ca
	Pierre Gagné	418-909-0796	2018	gagpie99@hotmail.com
	Gaston Juneau	581-329-5242	2018	-----
	Pierre Noreau	418-909-0648	2016	pierre.noreau@videotron.ca

Le Bulletin *Le Chemin du Roy* est publié deux fois l'an, au printemps et à l'automne. L'année d'adhésion à la Société d'histoire de Neuville débute le 1^{er} juillet d'une année et se termine le 30 juin de l'année suivante.

Heures d'ouverture du local de la Société aux chercheuses et chercheurs en histoire et en généalogie, du 1^{er} septembre au 30 juin

Lundi : Fermé
Mardi : 09 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi : Fermé
Jeudi : 09 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30
Vendredi : 09 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30
Samedi : Les 1^{er} et 3^e samedis du mois : 09 h 00 à 12 h 00

Pour les mois d'été juillet et août, le local est ouvert du mardi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

Société d'histoire de Neuville, 912, route 138, Neuville (Québec) G0A 2R0

☎ 418-876-0000 ☎ histoireneuville@globetrotter.net

Il en coûte 10 \$ par année pour devenir membre régulier de la Société d'histoire de Neuville.

Un membre associé (mécène) est un commerce, un organisme ou encore un individu qui désire appuyer la Société d'histoire de Neuville dans sa mission de sauvegarder et de diffuser la connaissance du patrimoine principalement sur le territoire de la seigneurie de Neuville en payant une cotisation de 25 \$ au lieu de 10 \$. Cette cotisation lui donne droit à un reçu de charité.

Site Internet de la Société d'histoire : **www.histoireneuville.com**

Utilisation des textes du présent bulletin :

La reproduction des textes est permise moyennant la mention de la source.

Textes : Rémi Morissette, Jean-Claude Rochette, Louise Dumas, André Parent
Édition : Société d'histoire de Neuville
Saisie, photos et mise en pages : Rémi Morissette
Impression : Imprimerie Graphicolor, Donnacona



Par: Jean-Claude Rochette

HISTOIRE D'UN VILLAGE ET DESCRIPTION DE LA FRESQUE

A.- Une œuvre collective

Dans le cadre du 350^e anniversaire de l'arrivée des premiers colons en terre neuvilleoise, la Ville de Neuville, la Société d'histoire de Neuville et la fabrique de Neuville ont uni leurs efforts pour mettre en œuvre la réalisation d'une fresque sur le mur est de l'église paroissiale (sacristie). Après avoir évalué la faisabilité du projet, la capacité du mur porteur et les implications financières, ces trois organismes en sont arrivés à la conclusion qu'il était possible de réaliser un tel projet.

Dans un premier temps, il fallait trouver une firme qui pourrait réaliser cette œuvre magistrale. C'est la firme SauteOzieux, une firme spécialisée dans ce domaine, qui fut retenue.

Dans un deuxième temps, il fallait trouver l'argent nécessaire. Un appel a été lancé à différents organismes et à des entreprises neuvilleoises. Par la suite, un appel fut lancé à l'ensemble de la population.

Dans un troisième temps, il fallait déterminer le contenu de la fresque. Un comité de penseurs composé de cinq personnes a été mis sur pied pour travailler conjointement avec la firme SauteOzieux. Il s'agissait de Jean-Claude Rochette, actuel président de la Société d'histoire, Rémi Morissette, ex-président de la Société d'histoire, Denis Angers, historien et ancien résident de Neuville, André Parent, administrateur de la Société d'histoire, et François Robitaille, un représentant des citoyens et des résidents de Neuville.

Dans un quatrième temps, il fallait réaliser la fresque. Celle-ci a été peinte en atelier dans les locaux de la firme SauteOzieux, à Château-Richer. Puis elle a été installée, fin septembre, sur le mur prévu à cette fin.

Et c'est le samedi 30 septembre que le dévoilement de la fresque a été fait en présence de citoyens, d'invités et de généreux donateurs.

B.- Le contenu de la fresque

Évidemment, raconter 350 ans d'histoire en quelques images représente un défi de taille. C'est donc à ce travail que se sont attaqués les membres du Comité des penseurs et les représentants de la firme SauteOzieux.

La fresque est composée des six éléments suivants :

- 1.- Un œil-de-bœuf dans la partie supérieure.
- 2.- Une immense scène de vie représentant le village et sa géographie en forme de terrasse, au début des années 1900. De chaque côté de cette scène de vie, deux colonnes qui se veulent un clin-d'œil au baldaquin de l'église de Neuville. Rappelons que ce baldaquin a été acquis en échange de blé. C'est ce blé qui servit à sauver de la famine une grande partie de la population de la ville de Québec, au début des années 1700.
- 3.- Une fenêtre, en haut à gauche, montrant un élément caractéristique des années 1600.
- 4.- Une fenêtre, en haut à droite, montrant un élément caractéristique des années 1700.



5.- Une fenêtre, en bas à gauche, montrant un élément caractéristique des années 1800.

6.- Une fenêtre, en bas à droite, montrant un élément caractéristique des années 1900.

C.- Description des différents éléments

1.- L'œil-de-bœuf

Dans l'œil-de-bœuf, on retrouve une sœur, un curé et la petite chapelle Sainte-Anne. Ces éléments rappellent le côté religieux qui était présent dans la vie de nos ancêtres; l'œil de la religion.

2.- La scène de vie

a) Une première terrasse montrant le bord de l'eau avec des éléments caractéristiques comme le premier quai, un bateau à vapeur, la voie ferrée et la salle paroissiale;

b) Une deuxième terrasse montrant le centre du village avec des éléments caractéristiques comme le couvent, l'ancien cimetière, l'église, des maisons du village et l'ancien hôtel de ville avec sa grande tour.

c) Une troisième terrasse représentant le secteur agricole qui est un élément important de la géographie neuvilleoise et sur laquelle on retrouve des plants de maïs représentant l'agriculture et des vaches représentant l'élevage.

3.- La fenêtre, en haut à gauche

Représentative des années 1600, cette fenêtre montre un soldat du régiment de Carignan et une Fille du roi arrivant dans la seigneurie de Dombourg pour y défricher les terres et la coloniser. Au-dessus, on peut voir un canot arrivant à la Pointe-aux-Trembles et rappelant que le fleuve Saint-Laurent était la seule route existante, à cette époque.

4.- La fenêtre, en haut à droite

Représentative des années 1700, cette fenêtre représente l'époque du système seigneurial. On peut y voir un des seigneurs de l'époque, Nicolas Dupont de Neuville, celui qui a donné son nom à Neuville. À l'arrière-plan, on peut voir le manoir seigneurial ainsi que des censitaires venus planter le maïs près du manoir. Au-dessus, on peut voir un navire représentant la bataille de l'Atalante qui a eu lieu en face de Neuville en 1760.

5.- La fenêtre, en bas à gauche

Représentative des années 1800, cette fenêtre représente la fin du système seigneurial et le début du système municipal. On peut y voir le premier maire de Neuville, Antoine Plamondon, qui fut aussi un grand peintre portraitiste et qui réalisa plusieurs tableaux religieux que l'on peut retrouver dans plusieurs églises du Québec. À l'arrière-plan, on peut voir un navire en construction rappelant le chantier Dubord, dans le Bas-de-la-Paroisse, endroit où plusieurs navires furent construits.

6.- La fenêtre, en bas à droite

Représentative des années 1900, cette fenêtre représente la période des années 50 et 60, une époque où plus d'une cinquantaine d'entreprises avaient pignon sur rue à Neuville. On peut y voir deux commerçants très connus de l'époque, Albert Côté et Maurice Grenier. À l'arrière-plan, on peut apercevoir la partie est du village avec le perron de la sacristie, un endroit très fréquenté par la jeunesse de l'époque.



Conclusion

En terminant, j'aimerais remercier le maire Bernard Gaudreau, le directeur-général Daniel Le Pape, la directrice des loisirs Véronique Noël, le président de la fabrique Jean-Pierre Soucy, la secrétaire de la fabrique Huguette Dusseault, tous les membres du conseil municipal et le Comité des penseurs, soit Denis Angers, Rémi Morissette, André Parent, François Robitaille et Jean-Claude Rochette, pour leur participation à la réalisation de ce projet.

De plus, j'aimerais souligner et dire merci à tous les généreux donateurs qui ont permis la réalisation de cette œuvre magistrale. Leur nom est inscrit sur un panneau de signature posé sur le mur sud de la sacristie.

Des fossiles... à Neuville

Des fossiles? je ne pensais pas que nous en avions... Je n'en ai jamais vu... ça se peut-tu?... Oui, mon oncle en a un chez lui... On m'a dit que des gens en ont vu... c'est bien possible... À quoi ça sert...

C'est probablement le genre de commentaires que l'on entendrait devant cette nouvelle.

Et pourtant, C'est la réalité. En effet, M. Jean-Claude Rochette a reçu de M. Albert H. Cornu, paléontologue, un tableau exposant des invertébrés de Neuville. Ces fossiles auraient été cueillis, nettoyés et identifiés par lui. Ce tableau présente **dix spécimens différents** avec une illustration de son image complète et de son nom. M. Cornu y a joint une feuille pour expliquer la situation de la période de l'ordovicien des Basses-Terres du St-Laurent dans l'histoire géologique du Québec.

Un très beau cadeau offert à la Société d'histoire de Neuville. Vous pouvez voir ce tableau au local de la Société.

Merci M. Cornu!



**SITUATION DE LA PÉRIODE DE L'ORDOVICIEN
DES BASSES-TERRES DU SAINT-LAURENT
DANS L'HISTOIRE GÉOLOGIQUE DU QUÉBEC**
(extrait modifié de : Cornu, A. H., 2014, *Les Fossiles de Montréal et des environs*, vol. 3)

Périodes	Époques	Chronologie des événements
Ordovicien (485,4 - 443,4 Ma)	Supérieur (457,5 - 443,4 Ma*)	Groupe de Queenston Formation de Bécancour Groupe de Lorraine Formation de Pontgravé Formation de la Rivière Nicolet Groupe de Sainte-Rosalie Formation de Les Fonds Groupe d'Utica Groupe de Trenton Formation de Téténuville (ou de Neuville (Membre de Grondines)) Membre de Terrebonne Formation de Montréal (ou de Neuville (Membre de St-Casimir)) Membre de Rosemont Membre de Saint-Michel Formation de Deschambault Formation de Mile end Groupe de Black River Formation de Leray Formation de Lowville Formation de Pamela
		puissance* ≈ 90 m ≈ 915 m ≈ 1000 m 50 à 300 m ≈ 260 m ≈ 140 m ≈ 105 m ≈ 76 m ≈ 30 m ≈ 5 m ≈ 10 m ≈ 32 m
		Groupe de Chazy Formation de Laval Membre de Beaconsfield Faciès de Saint-Martin Membres de Sainte-Thérèse, de Joliette et de St-Dominique
		≈ 140 m
		Groupe de Beekmantown
		≈ 500 m
		Formation de Carillon
		Formation de Beauharnois Membre de Huntington Membre d'Ogdensburg Formation de Theresa

* Ma : millions d'années
* puissance : épaisseur des couches mesurées perpendiculairement à la colonne stratigraphique.

2



Par: Louise Dumas

Des visiteurs à la Société d'histoire de Neuville

Le texte qui suit m'a été inspiré par une superbe rencontre avec Réal Michaud, trésorier et administrateur à la SHN. Il m'a généreusement accordé du temps pour me parler des visiteurs et de leurs objectifs. Il m'a aussi expliqué la façon de naviguer dans la documentation pour obtenir des réponses.

Saviez-vous qu'on vient parfois de très loin pour visiter notre société d'histoire et consulter l'abondante documentation qui s'y trouve? En mai, 3 membres de la famille Lyss sont venus de Californie pour faire des recherches. J'y reviendrai en détails plus loin.

En juillet, Dennis et Annette Lorio de Baton-Rouge, en Louisiane, sont venus chercher des informations sur leur ancêtre. En août, c'était Albert Lefebvre, du New-Hampshire. Il a correspondu et même annoncé sa venue par courriel à M. Michaud pour le 29 août. Au jour dit, M. Lefebvre se présente à Neuville. Il n'est pas le seul visiteur ce jour-là. D'Abitibi, MM. Christian et Yvan Delisle sont déjà sur place en train de faire des recherches sur leur famille. Il paraît que les échanges furent vivants et fructueux entre toutes ces personnes unies par une même passion pour l'histoire et la généalogie. Enfin, de l'Iowa, M^{me} Jeannette Borish s'est arrêtée à la SHN pour consulter divers répertoires. Il semble que le site Internet de la SHN constitue fréquemment le point de départ de ces visites.

Revenons aux visiteurs de la Californie. Il s'agissait du couple Robert et Barbara Lyss et de leur fille, Heidi. En arrivant ici, ils savaient qu'un de leurs ancêtres, un certain Antoine Tapin, aurait possédé une terre à Neuville. Refaisons ensemble le parcours des découvertes de la famille Lyss lors de leur visite chez nous. D'abord, Antoine Tapin figure bel et bien dans le classeur des « premiers arrivants » à Neuville. Dans « Le terrier de Seigneurie de Neuville », on apprend qu'Antoine Tapin a acquis le lot F15. Il s'agit d'une terre de 2 arpents de front sur 40 de profondeur. M. Tapin aurait acheté cette terre de Charles Morin en 1669. Il existe encore beaucoup d'autres informations à propos de cette terre, bien sûr. Retenez que ce lot correspond aujourd'hui à l'adresse suivante : le 229 de la route 138. De cet endroit, si vous regardez le fleuve et son littoral, le panorama ressemble toujours à celui qu'Antoine Tapin pouvait admirer au 17^e siècle; amusant, non!

Continuons notre parcours : on apprend qu'Antoine Tapin aurait été baptisé en 1646. Il est le fils de Toussaint Tapin et de Marie Gendron de Saint-Nicolas de Poiret, évêché de Maillesais au Poitou (p. 31-32 du *Terrier*, source Marc Rouleau). Il épousa à Québec, le 4 novembre 1669, Jeanne Magdelain, originaire de Paris. Il s'agit d'une fille du Roy. Au chapitre 33 du livre du même nom, page 207, on peut apprendre encore une foule d'informations concernant Jeanne Magdelain, fille du Roy. Le couple aurait eu 2 garçons : René et Jean. Ils furent baptisés à Neuville, l'aîné en 1677 et le deuxième en 1679. La descendance de la famille Tapin fut assurée par René puisque Jean n'aurait pas eu d'enfants.

D'autres informations pertinentes et enrichissantes nous sont fournies par les registres des naissances, des mariages et des funérailles; il y en a tellement que je suis obligée d'en limiter la quantité ici. Je terminerai par les décès d'Antoine et de Jeanne. Lui mourut en 1712 et elle en 1716. Dans les deux cas, les funérailles furent célébrées à Neuville par le curé Jean Basset.

Pouvez-vous imaginer la joie et l'enthousiasme de Robert, Barbara et Heidi Lyss en récoltant autant d'informations nouvelles et si précises. Chose certaine, j'ai eu un grand plaisir à refaire cette cueillette d'informations pour vous. J'espère que vous aurez le goût de venir faire un tour à la Société d'histoire de Neuville.



Par: Rémi Morissette

Le conseil des appellations réservées et des termes valorisants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec décerne le titre d'appellation réservée au maïs sucré de Neuville.

Le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV) a été mis sur pied par le gouvernement du Québec le 6 novembre 2006, en vue de l'application de la *Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants*. Cette loi vise à protéger l'authenticité de produits et des désignations qui les mettent en valeur au moyen d'une certification acquise en regard de leur origine ou de leurs caractéristiques particulières liées à une méthode de production ou à une spécificité.

Le CARTV a juridiction sur les produits agricoles et alimentaires portant une appellation réservée et qui sont vendus sur le territoire du Québec.

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, le Conseil agit comme autorité compétente au nom du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec en vue de :

- 1- Accréditer comme organismes de certification, des organismes qui satisfont au référentiel les concernant;
- 2- Conseiller le ministre sur la reconnaissance d'appellations réservées;
- 3- Surveiller l'utilisation des appellations réservées reconnues.

Pour assumer ses responsabilités et offrir les services correspondants, le CARTV mène les programmes suivants :

- établissement des référentiels;
- reconnaissance et maintien des appellations réservées;
- accréditation et maintien des organismes de certification;
- surveillance de l'usage des appellations réservées;
- information au public et à l'industrie.

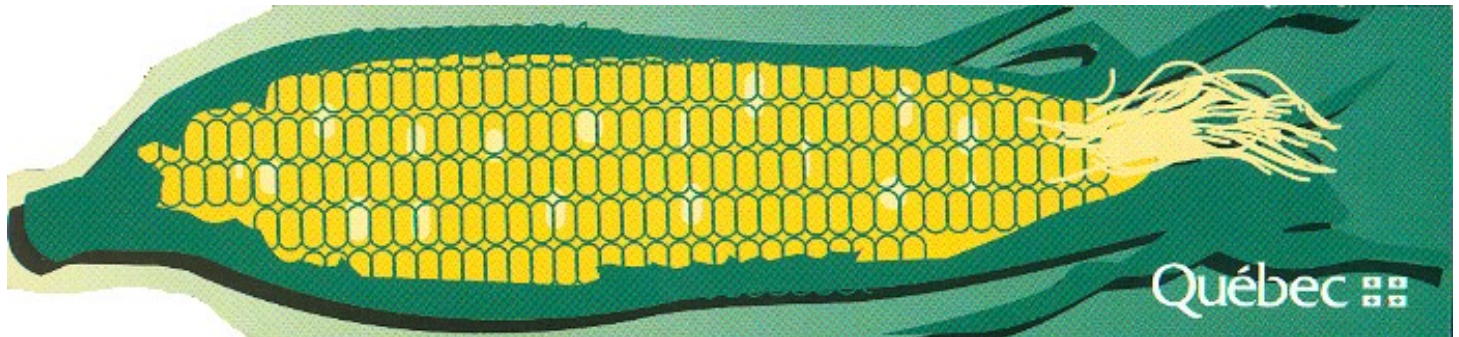
L'organisme exerce son rôle dans le respect des dispositions de la *Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants*.

Mission du CARTV

Développer et maintenir des systèmes de reconnaissance, de certification, de surveillance et d'information permettant d'une part à des regroupements d'entreprises agroalimentaires d'utiliser une appellation pour des produits se distinguant par leur origine ou leur qualité, et d'autre part d'assurer l'intégrité desdits produits en vue de gagner la confiance de ceux et celles qui les consomment.



Le maïs sucré de Neuville est maintenant reconnu.



Gaétan Gaudreau, président de l'Association
des producteurs de maïs sucré de Neuville



Le maire de Neuville, Bernard Gaudreau, le président de l'Association des producteurs de maïs sucré de Neuville, Gaétan Gaudreau, et le député provincial de Portneuf, Michel Matte

Sources :

- Le *Courrier de Portneuf* du mercredi 14 juin 2017, pages 1 et 3
- En ligne
- Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec
- Photos, archives de la Société d'histoire et archives du *Courrier de Portneuf*





Par: Rémi Morissette

Le premier recensement de Neuville en 1681, une population de près de 400 personnes

Ce qui en fait la 3^e seigneurie la plus peuplée en Nouvelle-France.

Le premier recensement de Neuville fut réalisé au début de la colonie en 1681. Ce recensement donnait certaines informations intéressantes, entre autres, le nom des habitants dont les épouses et les enfants. Mais il donnait presque toujours l'état financier du ménage, i. e. les avoirs du couple ou du ménage.

Les avoirs d'un couple se résumaient en la possession d'un lopin de terre (une concession), un nombre de fusils et surtout, ce qui faisait vivre le ménage, le nombre d'arpents de terre mis en valeur. La mise en valeur d'un arpent de terre signifie que cet arpent de terre a été déserté (défriché de ses arbres) pour ainsi pouvoir être cultivé et produire pour nourrir la famille. Pour une famille de 3 enfants, il faut environ 10 arpents mis en valeur pour considérer que le couple a un avoir suffisant pour la survie de la famille.

J'ajoute aussi certaines informations concernant le statut des époux et épouses, à savoir si l'époux est un ancien soldat du régiment de Carignan-Salières et si l'épouse est une Fille du roi. Dans la mesure du possible, j'ajoute aussi le nombre d'arpents de la terre ou concession. Généralement, les terres avaient 2 arpents de front (sur le fleuve pour les concessions sur le bord du fleuve) par 40 arpents de profondeur vers l'ouest. Mais attention, la richesse d'un censitaire était davantage mesurée par le nombre d'arpents de terre mis en valeur. Une terre en bois debout valait peu par rapport à la terre mise en valeur. Comme à cette époque le danger des Iroquois était encore présent, plusieurs habitants possédaient un fusil. Nous en faisons mention, puisque ce moyen de défense était un bien important.

En tout, il y a 74 ménages à Neuville lors de ce recensement pour constituer les 392 personnes. Il va de soi que les 2/3 de la population sont des enfants. Vous ne devez pas être surpris, par ailleurs, de ne pas avoir comme ménage par exemple une famille Larue alors que nous savons que la famille Larue est sur la même terre à Neuville depuis les débuts de la colonie. Pour cette famille et pour d'autres, il faut penser que les héritières sont souvent des femmes et que les femmes ne pouvaient pas être propriétaires, et alors c'est le mari, qui porte un autre nom, qui est désigné comme propriétaire. Seule la femme veuve peut être considérée comme propriétaire.

Neuville est donc, en 1681, la 3^e seigneurie la plus peuplée après la seigneurie de la côte de Beaupré (Château-Richer, Ange-Gardien, Île d'Orléans) et la seigneurie Notre-Dame des Anges (Charlesbourg). Les villes de Québec et Montréal sont des endroits plus peuplés, mais ne sont pas des seigneuries. Elles ont alors respectivement des populations de 1345 et 1418 personnes. Quant à Trois-Rivières, elle compte 150 personnes. Pour faire des comparaisons, regardons la population de certaines autres seigneuries dans la région immédiate de Neuville :



Seigneurie de Maur (Saint-Augustin) :	175 personnes
Cap-Santé :	aucune population
Seigneurie de Neuville :	392 personnes
Baronie (Seigneurie) de Portneuf :	31 personnes
Seigneurie de Deschambault :	12 personnes
Seigneurie de Grondines :	55 personnes

Voici donc, par ordre alphabétique du nom du mari, ces 74 ménages de la seigneurie de Neuville.

MÉNAGE 1

ALARIE, René, 50 ans, charpentier de métier

Propriétaire d'une terre de 2 arpents et 2 perches de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **GRINET**, Marie, 16 ans

Enfants: aucun

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 0

Nombre d'arpents de terre mis en valeur: 6

Jacques, domestique, 22 ans

MÉNAGE 2

BALLARD, Louis, 32 ans

Propriétaire d'une terre de 3 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **MIGNERON**, Marguerite, 24 ans

Enfants: Marie Ballard, 4 ans, et Simone Ballard, 2 ans

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 1

Nombre d'arpents mis en valeur: 12

MÉNAGE 3

BÉLAND, Jean, 25 ans

Propriétaire d'une terre de 2 arpents et 1 perche de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **GODIN**, Geneviève, 26 ans

Note: **Boutin**, Antoine, ex-époux de Geneviève Godin

Enfants: Geneviève Boutin, 14 ans, Jean Boutin, 13 ans, Louis Boutin, 11 ans, Guillaume Boutin, 7 ans, Mathurin Béland, 4 ans, Jeanne Béland, 1 an, Françoise Béland, 8 mois

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 3

Nombre d'arpents mis en valeur: 20

MÉNAGE 4

BERTRAND, Guillaume, 40 ans

Propriétaire d'une terre de 3 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **FERRON**, Marguerite, 40 ans, FILLE DU ROY

Enfants: Jean Bertrand, 9 ans, Madeleine Bertrand, 7 ans, Marguerite Bertrand, 5 ans, Angélique Bertrand, 2 ans

Nombre de fusils: 1



Nombre de bêtes à cornes: 10
Nombre d'arpents mis en valeur: 10

MÉNAGE 5

BOIVIN, Pierre, 42 ans
Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur
Épouse: **GUÉRIN**, Madeleine, 32 ans
Enfants: Marie Boivin, 14 ans, Nicolas Boivin, 12 ans, Anne Boivin, 9 ans
Nombre de fusils: 2
Nombre de bêtes à cornes: 7
Nombre d'arpents mis en valeur: 8

MÉNAGE 6

BONNEDEAU, Louis, 40 ans
Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur
Épouse: **DELAVAL**, Claude, 30 ans, FILLE DU ROY
Enfants: Élisabeth Bonnedeau, 7 ans, Marie Bonnedeau, 4 ans, Louis Bonnedeau, 2 ans
Nombre de fusils: 0
Nombre de bêtes à cornes: 2 plus 2 ânes
Nombre d'arpents mis en valeur: 14

MÉNAGE 7

BORDELEAU, Antoine, 45 ans, soldat du régiment de Carignan
Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur
Épouse: **HALLIER**, Perrette, 30 ans, FILLE DU ROY
Enfants: Antoine Bordeleau, 8 ans, Marie Bordeleau, 5 ans
Nombre de fusils: 1
Nombre de bêtes à cornes: 1
Nombre d'arpents mis en valeur: 20

MÉNAGE 10

BOUVIER, Pierre, 50 ans, taillandier de métier
Propriétaire d'une terre de 2 arpents et 1 perche de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur
Épouse: **MEILLOT**, Catherine, 36 ans
Enfants: Jean Bouvier, 12 ans, Charles Bouvier, 10 ans, Jeanne Bouvier, 9 ans, Catherine Bouvier, 8 ans
Nombre de fusils: 1
Nombre de bêtes à cornes: 4
Nombre d'arpents mis en valeur: 30

MÉNAGE 8

BRIN (LEBRUN) dit LAPENSÉE, Jacques, 36 ans, soldat du régiment de Carignan
Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur
Épouse: **MALO**, Marie, 40 ans, FILLE DU ROY
Enfants: Catherine Dureau, 11 ans; cette enfant était présente avec la famille lors du recensement.
Nombre de fusils: 0
Nombre de bêtes à cornes: 1
Nombre d'arpents mis en valeur: 10



MÉNAGE 9

BULTÉ, Pierre, 60 ans

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **CHARRON**, Jeanne, 50 ans

Enfants: Élisabeth Bulté, 10 ans, enfant adoptée

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 6

Nombre d'arpents mis en valeur: 12

MÉNAGE 11

CARPENTIER, Claude, 45 ans, charpentier de son métier

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **STE-FOY (BONNEFOY)**, Marguerite, 33 ans, FILLE DU ROY

Note: **Achon**, Jacques, ex-époux de Marguerite Bonnefoy

Enfants: Anne Achon, 13 ans, Louise Achon, 12 ans, Jean Carpentier, 9 ans, Élisabeth Carpentier, 8 ans, Alexis Carpentier, 6 ans, Benoît Carpentier, 4 ans, Antoine Carpentier, 2 ans

Nombre de fusils: 1

Nombre de bêtes à cornes: 4

Nombre d'arpents mis en valeur: 18

MÉNAGE 12

CARTIER, Paul, 38 ans

Nous ne lui connaissons pas la propriété d'une concession.

Épouse: **BOYER**, Barbe, 34 ans

Enfants: Barbe Cartier, 7 ans, Marie Cartier, 6 ans, Paul Cartier, 2 ans, Étienne Cartier, 1 an

Nombre de fusils: 1

Nombre de bêtes à cornes: 3

MÉNAGE 13

CHÉNIER, Jean*, 60 ans, maître charpentier de son métier

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **GRUSSEAU (GROLEAU)**, Marie, 40 ans, FILLE DU ROY

Enfants: Jean Chénier, 20 ans, Louis Chénier, 16 ans, Marie Chénier, 7 ans

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 3

Nombre d'arpents mis en valeur: 10

**Marie Groleau, épouse de Jean Chénier, a la réputation d'être complaisante avec les hommes. En juillet 1671, elle a une aventure avec un nommé Rémi Dupil, 20 ans plus jeune que son époux. Jean Chénier la surprend en flagrant délit, il est cocu. Une rixe entre les deux hommes a lieu et fait scandale dans Neuville.*

MÉNAGE 14

CHIRON, Louis, 33 ans, soldat du régiment de Carignan

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **VOGUER**, Marie, 34 ans, FILLE DU ROY

Enfants: Marie Chiron, 7 ans, Alexandre Chiron, 4 ans

Nombre de fusils: 8

Nombre de bêtes à cornes: 0

Nombre d'arpents mis en valeur: 10



MÉNAGE 17

CONSTANTINEAU, Louis, 37 ans

Propriétaire d'une terre de 4 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **HARBOUIN**, Marguerite, 22 ans

Enfants: Louis Constantineau, 7 ans, Marguerite Constantineau, 5 ans, Jeanne Constantineau, 4 ans, Jean Constantineau, 2 ans

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 4

Nombre d'arpents mis en valeur: 12

MÉNAGE 15

COQUIN (LATOURNELLE), Pierre, 40 ans, soldat du régiment de Carignan

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **BEAUDIN**, Catherine, 30 ans, FILLE DU ROY

Enfants: Élisabeth Coquin (Latournelle), 8 ans, Nicolas Coquin (Latournelle), 6 ans, Catherine Coquin (Latournelle), 2 ans, Angélique Coquin (Latournelle), 1 an

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 3

Nombre d'arpents mis en valeur: 15

MÉNAGE 16

COSSET, Jean, 36 ans

Propriétaire d'une terre de 3 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **LOY**, Marguerite, 30 ans, FILLE DU ROY

Enfants: Jean Cosset, Marie Cosset, François Cosset, Mathieu Cosset

Nombre de fusils: 2

Nombre de bêtes à cornes: 2

Nombre d'arpents mis en valeur: 6

MÉNAGE 18

DAMIEN, Jacques*, 45 ans

Propriétaire d'une terre de 3 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **D'ESQUINCOURT**, Anne**, 40 ans, FILLE DU ROY

Enfants: Catherine Damien, 11 ans, Jean Damien, 7 ans, Louise Damien, 5 ans

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 1

Nombre d'arpents mis en valeur: 12

* Jacques Damien a été tué par la chute d'un arbre en 1686.

** Anne D'Esquincourt est décédée en 1688 à Neuville, noyée près de la Pointe-aux-Écureuils.

MÉNAGE 19

DAVAULT dit LAPLANTE, Charles, 42 ans

Propriétaire d'une terre de 2 arpents et 2 pieds de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **DAUBIGNY**, Marguerite, 30 ans, FILLE DU ROY

Enfants: Marguerite Davault, 7 ans, Marie Davault, 6 ans, François Davault, 3 ans, Françoise Davault, 2 ans

Nombre de fusils: 1

Nombre de bêtes à cornes: 3

Nombre d'arpents mis en valeur: 10



MÉNAGE 20

DELASTRE dit LAJEUNESSE, Jean, 54 ans, soldat du régiment de Carignan

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **LEFEBVRE**, Marie, 40 ans

Enfants: Pierre Delastre, enfant adopté, 6 ans

Nombre de fusils: 1

Nombre de bêtes à cornes: 2

Nombre d'arpents mis en valeur: 15

MÉNAGE 21

DELISLE, Louis, 36 ans, soldat du régiment de Carignan

Propriétaire d'une terre de 2 arpents et 1,5 pied de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **DESGRANGES**, Louise, 33 ans, FILLE DU ROY

Enfants: Antoine Delisle, 10 ans, Catherine Delisle, 7 ans, Jean Delisle, 5 ans, Geneviève Delisle, 3 ans, Louis Delisle, 1 an

Nombre de fusils: 1

Nombre de bêtes à cornes: 7

Nombre d'arpents mis en valeur: 20

MÉNAGE 22

DÉRY dit LAROSE, Jacques, 36 ans

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **VITRY**, Marguerite, 33 ans, FILLE DU ROY

Enfants: Joseph Déry, 9 ans, Marguerite Déry, 7 ans, Marie Déry, 3 ans, René Déry, 1 an

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 3

Nombre d'arpents mis en valeur: 12

MÉNAGE 23

DESERRE, Antoine, 43 ans

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **BELLANGER**, Mathurine, 30 ans

Enfants: Michelle Deserre, 6 ans, Antoine Deserre, 4 ans, Françoise Deserre, 3 ans, Madeleine Deserre, 2 ans

Nombre de fusils: 4

Nombre de bêtes à cornes: 11

Nombre d'arpents mis en valeur: 25

MÉNAGE 24

DÉSORCIE, Michel, 25 ans

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: Michel Désorcie est célibataire.

Enfants: 0

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 0

Nombre d'arpents mis en valeur: 6

MÉNAGE 25

DOLBEC, François, 33 ans

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **MASSÉ**, Anne, 22 ans



Enfants: Pierre Dolbec, 5 ans, Françoise Dolbec, 2 ans
Nombre de fusils: 1
Nombre de bêtes à cornes: 2
Nombre d'arpents mis en valeur: 9

MÉNAGE 26

DUBUC, Jean*, 40 ans

Propriétaire d'une terre de 4 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **LARCHEVÊQUE**, Françoise, 40 ans, FILLE DU ROY

Enfants: Jean Dubuc, 14 ans, Romain Dubuc, 9 ans, Joseph Dubuc, 8 ans, Marie Dubuc, 4 ans

Nombre de fusils: 1

Nombre de bêtes à cornes: 11

Nombre d'arpents mis en valeur: 35

**Noyé à Neuville en 1688, près de la Pointe-aux-Écureuils, en compagnie d'Anne D'Esquincourt, épouse de Maurice Olivier et veuve de Jean Toupin, fils du seigneur de Bélair, et de Jacques Damien.*

MÉNAGE 27

DUVAU, Michel, 38 ans

Propriétaire d'une terre de X arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **DESPORTES**, Renée, 38 ans

Nombre de fusils: 2

Nombre de bêtes à cornes: 7

Nombre d'arpents mis en valeur: 20

MÉNAGE 28

FAUCHER dit ST-MAURICE, Léonard, 35 ans

Propriétaire d'une terre de X arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **DAMOIS**, Marie, 32 ans, FILLE DU ROY

Enfants: Nicolas Faucher, 10 ans, Madeleine Faucher, 8 ans, Marie Faucher, 7 ans, Élisabeth Faucher, 4 ans, Geneviève Faucher, 1 an

Nombre de fusils: 1

Nombre de bêtes à cornes: 3

Nombre d'arpents mis en valeur: 20

MÉNAGE 29

FAUCONNET, Jean, 45 ans

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **ATTENVILLE**, Marie, 30 ans, FILLE DU ROY

Enfants: Antoine Fauconnet, 11 ans, Charles Fauconnet, 10 ans, Michel Fauconnet, 8 ans, Geneviève Fauconnet, 5 ans, Marguerite Fauconnet, 3 ans

Nombre de fusils: 1

Nombre de bêtes à cornes: 2

Nombre d'arpents mis en valeur: 7

MÉNAGE 30

FAUTEUX, Pierre, 50 ans

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **BULTÉ**, Perrine, 17 ans

Enfants: Denis Fauteux, 1 an



Nombre de fusils: 1
Nombre de bêtes à cornes: 2
Nombre d'arpents mis en valeur: 10

MÉNAGE 31

FERRET, Pierre, 40 ans

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **LASNON**, Marie, 33 ans, FILLE DU ROY

Enfants: Geneviève Ferret, 13 ans, Pierre Ferret, 12 ans, Benoît Ferret, 8 ans, Marie Ferret, 5 ans, Françoise Ferret, 3 ans, Marguerite Ferret, 1 an

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 6

Nombre d'arpents mis en valeur: 23

MÉNAGE 32

FOUQUEREAU, Urbain, 28 ans

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **ROSSIGNOL**, Jeanne, 29 ans, FILLE DU ROY

Enfants: Jacques Fouquereau, 9 ans, Nicolas Fouquereau, 7 ans, Jean Fouquereau, 6 ans, Élisabeth Fouquereau, 2 ans

Nombre de fusils: 1

Nombre de bêtes à cornes: 2

Nombre d'arpents mis en valeur: 15

MÉNAGE 33

FOURNEL, Jacques, 36 ans, soldat du régiment de Carignan

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **HUBINET**, Louise, 30 ans, FILLE DU ROY

Enfants: Marguerite Fournel, 9 ans, Françoise Fournel, 7 ans, Mathurin Fournel, 5 ans, Marie Fournel, 2 ans, Jacques Fournel, 1 an

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 2

Nombre d'arpents mis en valeur: 18

MÉNAGE 34

FOURNET (FRENETTE), Michel, 40 ans, sabotier de son métier

Propriétaire d'une terre de 3 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: Michel Fournet est célibataire, il se mariera à Neuville le 26 juin 1684.

Enfants: 0

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 0

Nombre d'arpents mis en valeur: 10

MÉNAGE 35

GARNIER (GRENIER) dit PELLERIN, François, 45 ans

Propriétaire d'une terre de 3 arpents et 15 pieds de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **FRESLON**, Jacqueline, 44 ans

Enfants: Joseph Garnier, 18 ans, Marie Garnier, 16 ans, François Garnier, 13 ans, Geneviève Garnier, 11 ans, Étienne Garnier, 8 ans, Louise Garnier, 5 ans, Angélique Garnier, 4 ans

Nombre de fusils: 2



Nombre de bêtes à cornes: 7

Nombre d'arpents mis en valeur: 15

MÉNAGE 36

GARNIER (GRENIER), Jean, 40 ans

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **LEGUAY**, Madeleine, 44 ans, FILLE DU ROY

Enfants: Claude Garnier, 9 ans, Jean Garnier, 8 ans, Catherine Garnier, 5 ans, René Garnier, 3 ans

Nombre de fusils: 1

Nombre de bêtes à cornes: 4

Nombre d'arpents mis en valeur: 20

MÉNAGE 37

GENTIL, Denis, 40 ans, menuisier de son métier

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **LANGLOIS**, Marie, 42 ans

Enfants: Suzanne Gentil, 14 ans, Louise Gentil, 11 ans, Anne Gentil, 9 ans, Romaine Gentil, 5 ans, Marie Gentil, 2 ans

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 4

Nombre d'arpents mis en valeur: 16

MÉNAGE 38

GERMAIN, Robert*, 42 ans, cordonnier de son métier

Propriétaire d'une terre de 3 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **COIGNARD**, Marie, 38 ans, FILLE DU ROY

Enfants: Marie Germain, 10 ans, Jean Germain, 8 ans, Henri Germain, 7 ans, Anne Germain, 5 ans, Antoine Germain, 3 ans, Robert Germain, 2 ans

Nombre de fusils: 1

Nombre de bêtes à cornes: 2

Nombre d'arpents mis en valeur: 10

* Il sera considéré comme un fondateur de Cap-Santé avec Mathurin Morisset vers 1682.

MÉNAGE 39

GRENON, Pierre, 34 ans

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **DELAVOY**, Marie, 24 ans

Enfants: Pierre Grenon, 3 ans, Marie Grenon, 2 ans

Nombre de fusils: 1

Nombre de bêtes à cornes: 2

Nombre d'arpents mis en valeur: 6

MÉNAGE 40

HARBOUR, Michel, 34 ans

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **CONSTANTINEAU**, Marie, 23 ans

Enfants: Marie Harbour, 9 ans, Michel Harbour, 7 ans, Madeleine Harbour, 5 ans, Jean Harbour, 2 ans

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 8

Nombre d'arpents mis en valeur: 35



MÉNAGE 41

HARDY, Jean, 30 ans

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **POIRÉ**, Marie, 40 ans, FILLE DU ROY (Elle avait la plus grosse dot, lors de son mariage, parmi toutes les Filles du Roy de Neuville, soit 1 000 livres, ce qui était énorme.)

Enfants: Marie Hardy, 12 ans, Pierre Hardy dit Châtillon, 8 ans, Jean Hardy, 7 ans, Catherine Hardy, 5 ans, Jean-François Hardy, 2 ans

Nombre de fusils: 1

Nombre de bêtes à cornes: 10

Nombre d'arpents mis en valeur: 25

MÉNAGE 42

HAYOT, Jean, 44 ans

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **PELLETIER**, Louise, 41 ans

Enfants: Jean Hayot, 18 ans, Louise Hayot, 16 ans, Madeleine Hayot, 14 ans, Angélique Hayot, 13 ans, Thérèse Hayot, 11 ans, Étienne Hayot, 9 ans, Françoise Hayot, 8 ans, Jean-Baptiste Hayot, 5 ans, Louis-Joseph Hayot, 4 ans

Nombre de fusils: 1

Nombre de bêtes à cornes: 4

Nombre d'arpents mis en valeur: 6

MÉNAGE 43

JALLET, Pierre, 35 ans

Propriétaire d'une terre de 3 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: Pierre Jallet est célibataire et décède en 1711.

Enfants: Aucun

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 0

Nombre d'arpents mis en valeur: 8

MÉNAGE 44

LABADIE, François, 39 ans

Propriétaire d'une terre de 3 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **LEBEL**, Jeanne, 28 ans

Enfants: Jeanne Labadie, 8 ans, Élisabeth Labadie, 3 ans

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 3

Nombre d'arpents mis en valeur: 15

MÉNAGE 45

LAMARRE (DELAMARRE), Pierre, 26 ans

Probablement propriétaire de 2 arpents

Épouse: Pierre Lamarre est célibataire.

Enfants: 0

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 0

Nombre d'arpents mis en valeur: 6



MÉNAGE 46

LANGLOIS, Nicolas, 40 ans

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **CRETEL**, Élisabeth, 32 ans, FILLE DU ROY

Enfants: Claudine Langlois, 9 ans, Étienne Langlois, 8 ans, Françoise Langlois, 6 ans, Marie Langlois, 5 ans, Élisabeth Langlois, 4 ans, Nicolas Langlois, 2 ans

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 4

Nombre d'arpents mis en valeur: 16

MÉNAGE 47

LEFEBVRE dit LADOUCEUR, Pierre, 45 ans

Propriétaire d'une terre de 3 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: Pierre Lefebvre est célibataire, sépulture en 1703.

Enfants: Aucun

Nombre de fusils: 1

Nombre de bêtes à cornes: 1

Nombre d'arpents mis en valeur: 5

MÉNAGE 48

LEFEBVRE, Simon, 38 ans

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **POTHIER**, Charlotte, 40 ans

Enfants: Louis Lefebvre, 14 ans, Marie Lefebvre, 12 ans, Jean Lefebvre, 9 ans, François Lefebvre, 7 ans, Madeleine Lefebvre, 5 ans, Charlotte Lefebvre, 2 ans

Nombre de fusils: 1

Nombre de bêtes à cornes: 3

Nombre d'arpents mis en valeur: 15

MÉNAGE 49

LEMEUNIER (LEMONIER) dit LARAMÉE, René, 45 ans, soldat du régiment de Carignan

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **CHARPENTIER**, Marguerite, 40 ans, FILLE DU ROY

Enfants: Perrette Lemeunier, 11 ans

Nombre de fusils: 1

Nombre de bêtes à cornes: 2

Nombre d'arpents mis en valeur: 18

MÉNAGE 50

LEPICQ, Jean, 50 ans

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **MILOT**, Françoise, 34 ans, FILLE DU ROY

Enfants: Aucun

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 4

Nombre d'arpents mis en valeur: 15



MÉNAGE 51

LÉVEILLÉ, Étienne, 40 ans

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **LEQUIN**, Élisabeth, 48 ans, FILLE DU ROY

Enfants: Pierre Léveillé, 7 ans, Élisabeth Léveillé, 5 ans, Jean Léveillé, 3 ans, Étienne Léveillé, 1 an

Nombre de fusils: 1

Nombre de bêtes à cornes: 2

Nombre d'arpents mis en valeur: 14

MÉNAGE 52

LORIOT, Jean, 43 ans, maçon de son métier

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **MERLIN**, Agathe, 35 ans, FILLE DU ROY

Enfants: Jeanne Lorient, 10 ans, Joseph Lorient, 6 ans

Nombre de fusils: 1

Nombre de bêtes à cornes: 3

Nombre d'arpents mis en valeur: 25

MÉNAGE 53

MAGNAN, Étienne, 34 ans

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **MIGNERON**, Élisabeth, 22 ans

Enfants: Marie Magnan, 5 ans, Jean Magnan, 3 ans

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 2

Nombre d'arpents mis en valeur: 12

MÉNAGE 54

MARCOT, Jacques, 33 ans

Propriétaire d'une terre de 3 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **SALÉE**, Élisabeth, 30 ans, FILLE DU ROY

Enfants: Denis Marcot, 11 ans, Jacques Marcot, 9 ans, Jean Marcot, 5 ans, Geneviève Marcot, 3 ans, Marie Marcot, 2 ans

Nombre de fusils: 1

Nombre de bêtes à cornes: 4

Nombre d'arpents mis en valeur: 20

MÉNAGE 55

MARCOT, Nicolas. 36 ans

Propriétaire d'une terre de 1 arpent de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **TAVREY (TORET)**, Martine, 35 ans, FILLE DU ROY

Enfants: Marie Marcot, 11 ans, Élisabeth Marcot, 9 ans, Jean Marcot, 7 ans, Pierre Marcot, 2 ans

Nombre de fusils: 1

Nombre de bêtes à cornes: 5

Nombre d'arpents mis en valeur: 18



MÉNAGE 56

MARQUET, François, 45 ans
Fermier au domaine seigneurial de Nicolas Dupont de Neuville
Épouse: **LOMBARD**, Marie, 40 ans
Enfants: Marie Marquet, 10 ans
Nombre de fusils: 1
Nombre de bêtes à cornes: 1
Nombre d'arpents mis en valeur: 0

MÉNAGE 57

MARTEL dit LAMONTAGNE, Honoré, 49 ans, soldat du régiment de Carignan
Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur
Épouse: **LAMIRAUT**, Marguerite, 36 ans, FILLE DU ROY
Enfants: Jean Martel, 11 ans, Joseph Martel, 9 ans, Madeleine Martel, 7 ans, Marguerite Martel, 5 ans, Paul Martel, 4 ans, Antoine Martel, 1 an
Nombre de fusils: inconnu
Nombre de bêtes à cornes: inconnu
Nombre d'arpents mis en valeur: inconnu

MÉNAGE 58

MASSÉ, Pierre, 25 ans, soldat du régiment de Carignan
Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur
Épouse: **PAIN**, Jacqueline
Enfants: Pierre Massé, 4 ans, Denis Massé, 4 ans, Jean dit Joseph Massé, 3 ans, Étienne Massé, 1 an
Nombre de fusils: 0
Nombre de bêtes à cornes: 9
Nombre d'arpents mis en valeur: 10

MÉNAGE 59

MATTE, Nicolas, 45 ans
Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur
Épouse: **AUVRAY**, Madeleine, 29 ans, FILLE DU ROY
Enfants: Léonard Matte, 10 ans, Marie Matte, 8 ans, Laurent Matte, 5 ans, Jeanne Matte, 3 ans
Nombre de fusils: 0
Nombre de bêtes à cornes: 3
Nombre d'arpents mis en valeur: 15

MÉNAGE 60

MEZERAY, Jean*, 34 ans
Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur
Épouse: **MASSÉ**, Madeleine, 26 ans
Enfants: Madeleine Mezeray, 9 ans, Scholastique Mézeray, 5 ans, Angélique Mézeray, 3 ans, Jean-François Mezeray, 3 mois
Nombre de fusils: 2
Nombre de bêtes à cornes: 7
Nombre d'arpents mis en valeur: 20

* Explorateur, en 1671, avec Louis Jolliet, il est signataire de l'acte de possession des territoires de l'ouest (Lac Supérieur, Lac Érié, Saut Sainte-Marie et autres territoires avoisinants) par Daumont de Saint-Lusson, au nom du roi de France Louis XIV.



MÉNAGE 61

OLIVIER, Maurice, 40 ans

Devenu propriétaire d'une terre de 3 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur seulement en 1687, de par la veuve de Jacques Damien

Épouse: Maurice Olivier est célibataire. En 1687, il mariera Anne D'Esquincourt, une Fille du Roy, veuve en 1686 de Jacques Damien tué par la chute d'un arbre.

Enfants: 0

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 0

Nombre d'arpents mis en valeur: 8

MÉNAGE 62

PAPILLON, Étienne*, 44 ans

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: célibataire, il épousera Geneviève Grenier en 1691.

Enfants: 0

Nombre de fusils: 1

Nombre de bêtes à cornes: 0

Nombre d'arpents mis en valeur: 12

* *Explorateur avec Louis Jolliet dans l'Ouest canadien en 1686*

MÉNAGE 63

PELLETIER, Pierre, 34 ans

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **TROCHET**, Françoise, 40 ans, FILLE DU ROY

Enfants: Pierre Pelletier, 8 ans, Noël Pelletier, 6 ans

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 2

Nombre d'arpents mis en valeur: 15

MÉNAGE 64

PICHÉ dit LAMUSETTE, Pierre*, 49 ans, chapelier de son métier

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **DURAND**, Catherine, 29 ans, FILLE DU ROY

Enfants: Baptiste Piché, 15 ans, Adrien Piché, 14 ans, Pierre Piché, 7 ans, Catherine Piché, 2 ans

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 2

Nombre d'arpents mis en valeur: 10

* *Pierre Piché fut marié à deux reprises à Catherine Durand; suite à un premier mariage en France après s'être marié au Canada pensant que son épouse en France était décédée, il se mariera à nouveau avec Catherine Durand alors que sa première épouse décède sur le bateau lors du retour au Canada.*

MÉNAGE 65

PINEL, Gilles, 43 ans

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **LEDET**, Anne, 48 ans



Enfants: Françoise Pinel, 21 ans, Élisabeth Pinel, 14 ans, Guillaume Pinel, 13 ans, Anne Pinel, 10 ans, Nicolas Pinel, 7 ans, Jean Pinel, 6 ans

Nombre de fusils: 2

Nombre de bêtes à cornes: 4

Nombre d'arpents mis en valeur: 20

MÉNAGE 66

PLEAU, Simon, 40 ans

Propriétaire d'une terre de 3 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **CONSTANTINEAU**, Jeanne, 15 ans

Enfants: aucun

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 2

Nombre d'arpents mis en valeur: 10

MÉNAGE 67

PROULX, Jean, 40 ans

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **PINEL**, Catherine

Enfants: Denis Proulx, 9 ans, René Proulx, 4 ans, Marie Proulx, 3 ans, Jean Proulx, 2 ans

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 3

Nombre d'arpents mis en valeur: 10

MÉNAGE 68

RICHARD, Pierre, 35 ans

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **HÉVAIN**, Marguerite, 30 ans, FILLE DU ROY

Enfants: Louis Richard, 12 ans, Alexis Richard, 8 ans, Anne Richard, 7 ans, Pierre Richard, 5 ans, François Richard, 3 ans

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 3

Nombre d'arpents mis en valeur: 16

MÉNAGE 69

ROGNON dit LAROCHE, Michel, 42 ans, soldat du régiment de Carignan

Propriétaire d'une terre de 3 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **LAMAIN**, Marguerite, 24 ans, FILLE DU ROY

Enfants: Charles Rognon dit Laroche, 10 ans, Denis Rognon dit Laroche, 7 ans, Guillaume Rognon dit Laroche, 5 ans, Marguerite Rognon dit Laroche, 3 ans, Jeanne Rognon dit Laroche, 2 ans

Nombre de fusils: 1

Nombre de bêtes à cornes: 3

Nombre d'arpents mis en valeur: 12

MÉNAGE 70

SYLVESTRE, Nicolas, 39 ans, soldat du régiment de Carignan

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **NEVEU**, Barbe, 29 ans

Enfants: Nicolas Sylvestre, 12 ans, Marie Sylvestre, 9 ans, Louis Sylvestre, 7 ans, Pierre Sylvestre, 5 ans, Anne Sylvestre, 2 ans



Nombre de fusils: 1
Nombre de bêtes à cornes: 4
Nombre d'arpents mis en valeur: 20

MÉNAGE 71

TALON, Lucien*, 35 ans

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **PLANTEAU**, Isabelle, 35 ans, FILLE DU ROY

Enfants: Marie Talon, 9 ans, Madeleine Talon, 8 ans

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 5

Nombre d'arpents mis en valeur: 12

**Lucien Talon est devenu explorateur, en 1681, avec René Robert Cavelier de Lasalle pour la découverte de l'embouchure du Mississippi.*

MÉNAGE 72

TAPIN, Antoine, 40 ans

Propriétaire d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **MAGDELAINE**, Jeanne, 35 ans

Enfants: René Tapin, 4 ans, Jeanne Tapin, 2 ans, Antoine Buttault, 8 ans

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 5

Nombre d'arpents mis en valeur: 25

MÉNAGE 73

TOUPIN (DU SAULT), Jean-Baptiste, 33 ans

Présomption de propriété d'une terre de 2 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **GLORIA**, Marie

Enfants: Marie Toupin, 8 ans, Michel Toupin, 5 ans, Jean Toupin, 3 ans

Nombre de fusils: 1

Nombre de bêtes à cornes: 3

Nombre d'arpents mis en valeur: 9

MÉNAGE 74

VANDAL, François, 26 ans

Propriétaire d'une terre de 3 arpents de front sur le fleuve par 40 arpents de profondeur

Épouse: **PINEL**, Madeleine, 20 ans

Enfants: Aucun. François Vandal né en décembre 1680 est décédé en janvier 1681, ainsi décédé au moment du recensement.

Nombre de fusils: 0

Nombre de bêtes à cornes: 1

Nombre d'arpents mis en valeur: 10

Sources:

- Hubert CHARBONNEAU et Jacques LÉGARÉ, *Programme de recherche en démographie historique* (PRDH), Université de Montréal, 1980, Vol. 6, pages 223-226.
- Marc ROULEAU, *Le terrier de Neuville 1665-2000*, Société d'histoire de Neuville, cachier neuvillois n° 17.
- Benjamin SULTE, *Histoire des Canadiens-Français, Tome IV*, pages 59-60, Éditions Élisée, 1977.



- Jacques MATHIEU et Alain LABERGE, *Les aveux et dénombrements 1723-1745*, Éditions Septentrion, *L'occupation des terres dans la vallée du Saint-Laurent*, 1991.
- Rémi MORISSETTE et Yves RAYMOND, *Nos mères ancêtres à Neuville, ces 48 Filles du Roy*, cahier neuvillois n° 30, Société d'histoire de Neuville, 2013.
- Marc ROULEAU et Rémi MORISSETTE, *Neuville 1667-2000, 333 ans d'histoire*, année 2000, cahier neuvillois n° 29.

Suggestion de cadeau de Noël pour la famille

Notre livre sur le patrimoine bâti regroupe plus de 160 maisons ancestrales de Neuville, un des plus beaux villages du Québec.

Prix de vente: 30 \$ pour les membres, 40 \$ pour les non-membres, 18 \$ additionnels par livre pour les frais de poste.





Allocution lors du souper-spectacle de juin de la Société concernant les expressions du langage du XVII^e siècle

Par: André Parent

Marie, pleine de grâce

Dans le cadre de la soirée thématique du 3 juin portant sur le 350^e anniversaire de Neuville, je me suis amusé à raconter l'histoire d'une fille du roi. Cette histoire se voulait à la fois légère et romancée, mais aussi représentative d'une situation vécue en partie par nos grands-mères, les filles du roi.

Lorsque que l'on procède à des recherches généalogiques élargies, c'est-à-dire que l'on remonte de parents à grands-parents et arrière-grands-parents, et ainsi de suite jusqu'à la 10^e génération, nous obtenons un nombre de 1024 personnes, 512 par ascendance (paternelle et maternelle). Bien sûr, il arrive que certains couples reviennent plus d'une fois dans l'arbre étant donné les familles nombreuses de l'époque. Pour des personnes ayant dans la soixantaine, cette génération coïncide approximativement avec le milieu du XVII^e siècle. Lorsque l'on connaît la date du mariage des couples et qu'elle se situe entre 1663 et 1673, et parfois quelques années après, il y a de fortes chances pour que l'épouse soit une fille du roi. Pour cette raison, il est presque impossible que des Québécois de souche ne comptent pas plusieurs filles du roi dans leur arbre généalogique respectif et parfois des dizaines.

Le rôle que je donne à Anne Gasnier dans ce texte est véridique. La canicule de 1669 en France est également un fait historique vérifiable ainsi que la mort d'une seule des 150 passagères du voyage de 1669. La description de la vie à bord du navire est strictement réelle et est tirée d'ouvrages que vous trouverez à la bibliographie.

Ce jourd'hui, comme on disait au XVII^e siècle, je voudrais vous raconter une histoire. C'est une histoire fausse, mais composée de faits véritables. C'est une aventure rocambolesque qui se termine par une situation réelle. Ça va? Je suppose que certains sont un tantinet perplexes quant à la clarté de mon propos, mais je vais tenter de vous en faire apprécier la substantifique moelle. Est-ce que cela vous rassure?

Cette histoire débute en l'an de grâce 1669 dans le quartier St-Eustache à Paris. Un père de famille, cloutier de son état, mais perclus de rhumatismes, égroting et à 58 ans déjà à la limite du vieillard cacochyme, parvenait de peine et de misère à faire vivre une famille de sept enfants. De plus, en ce printemps 1669, son épouse, une nouvelle fois en gésine, comme on disait au XVII^e, meurt en couches en mettant au monde des jumeaux, des bessons comme on disait au XVII^e, mort-nés.



Comme le père, maintenant veuf et valétudinaire, littéralement démoli par la perte de son épouse, ne pouvait plus s'occuper convenablement de sa famille, les enfants sont placés chez la parentèle comme on disait au XVII^e. Seule Marie, alors âgée de 15 ans, demeure avec son père pour en prendre soin et tenir maison. Marie ne savait ni lire ni écrire, même pas signer son nom, mais elle avait un caractère bien trempé et ne se rebiffait pas devant les tâches ménagères à accomplir. Elle avait un physique agréable, elle n'était pas vilaine, elle ne faisait pas zire, comme on disait au XVII^e. Quelque peu enveloppée, gironde comme on disait au XVII^e, ce qui lui donnait un charme fort apprécié des hommes de l'époque qui aimaient bien les rondeurs. Hommes qui commençaient d'ailleurs à coqueter et minauder autour d'icelle, comme on disait au XVII^e et à tenter de la séduire, de mugueter comme on disait au XVII^e. Par crainte d'être abandonné, son père se trouvait fort marri des sérénades de tous ces godelureaux et freluquets qui lui tournaient autour.

L'été 1669, la vie de Marie allait changer profondément. Paris a connu cette année-là un été particulièrement dur en raison d'une canicule assassine. D'ailleurs, le père de Marie succombe d'un coup de chaleur. L'adolescente, laissée seule, sans le sou, se voyait réduite à mendier, à gueuser comme on disait au XVII^e ou, pire, à faire commerce de ses charmes, à trucher comme on disait au XVII^e. Heureusement, elle est prise en pitié par le curé de la paroisse qui la fait admettre à la Salpêtrière de l'Hôpital général, hospice qui accueillait les orphelines, veuves et autres miséreuses. Les pensionnaires de cette institution étaient recherchées pour servir dans les maisons bourgeoises en raison du savoir-faire qu'elles y avaient acquis et de la bonne éducation qu'elles y avaient reçue.

Quelques semaines plus tard, la Salpêtrière recevait la visite de madame Anne Gasnier, épouse de Jean Bourdon, seigneur de Dombourg, expressément débarquée de Québec afin de convaincre des jeunes orphelines nubiles et des veuves encore en état de procréer, et non des veuves joyeuses, de s'embarquer pour la Nouvelle-France et de convoler en justes noces avec des colons. Madame Gasnier choisissait avec soin les candidates éventuelles. Elle évitait de choisir des filles trop petites de taille, grosses ou difformes, des ragots ou des crapoussins comme on disait au XVII^e. Et les trop coquettes, les pimpesouées, comme on disait au XVII^e. Sauf pour les veuves, Madame Gasnier exigeait un test de virginité pour s'assurer de ne pas emmener de filles folieuses comme on disait au XVII^e. Elle ne leur racontait pas d'histoire, de conte de fée et ne tentait pas de les convaincre par tromperie, par escobarderie comme on disait au XVII^e, sur la vie qu'elles mèneraient en Nouvelle-France.

À force de persévérance, de pertinacité comme on disait au XVII^e, Madame Gasnier tente de convertir Marie à son projet. Marie hésitait, mais finalement, n'ayant plus de rapport avec sa famille, ne pouvant espérer d'héritage, d'hoirs comme on disait au XVII^e, et ne laissant derrière elle que de mauvais souvenirs, de mauvaises remembrances comme on disait au XVII^e, elle finit par décider de s'éloigner de ce qui lui rappelait, ce qui lui faisait ramentever, comme on disait au XVII^e, les mauvais jours passés. Elle décide de faire confiance en sa fortune et fait partie d'une cohorte d'une soixantaine de filles âgées de 14 à 25 ans qui acceptent de relever le défi.



Elles sont d'abord convoyées jusqu'à Dieppe où elles rejoignent une trentaine de jeunes normandes, s'embarquent à bord du navire *Le St-Jean-Baptiste* qui vogue jusqu'à La Rochelle pour embarquer d'autres épouseuses comme on les appelait à l'époque. Le trésor royal défrayait les frais du voyage et versait une dot de 50 livres en objets de premières nécessités dès l'arrivée en Nouvelle-France. Un ouvrier de l'époque pouvait gagner entre 75 et 100 livres annuellement. L'apport de la dot au ménage avait donc une importance certaine.

À La Rochelle une cinquantaine de poitevines se joignent à Marie et ses consœurs parisiennes et normandes. L'aventure commençait. On prévoyait une longue traversée dans des conditions minimales. Madame Gasnier avait sans doute pris quelques détours pour parler de la durée du voyage et des difficultés de la vie à bord, elle avait tourniolé quelque peu comme on disait au XVII^e. Contrairement à celle-ci, confortablement installée, si l'on peut dire, dans une cabine particulière alors que, pour Marie et ses consœurs, le confort était réduit à sa plus simple expression. Elles dormaient dans l'entrepont dans des hamacs superposés, des branles comme on les appelait au XVII^e. Elles devaient aussi partager les lieux d'aisance, en nombre limité et qui, après quelques jours seulement, avaient une propreté douteuse. Les problèmes d'hygiène étaient la cause première de la maladie et des décès pendant ces voyages.

La traversée dura deux mois et demi. Les premiers jours, les jeunes filles se montraient enthousiastes, s'esbaudissaient d'un rien, comme on disait au XVII^e, appréciaient cette nouvelle liberté. Même si on ne faisait pas ripailles à bord, on ne faisait ni gogaille ni carousse, point de franche lippée, comme on disait au XVII^e, on ne mangeait ni ne buvait d'une manière excessive, on ne crapulait pas et ne risquait pas de s'engouer comme on disait au XVII^e, les denrées étant rationnées de manière stricte. Les repas étaient pour le moins frugaux. À titre d'exemple, le petit déjeuner était généralement composé de quelques biscuits secs. Biscuits qui, à la longue, l'humidité aidant, finissaient par abriter une colonie d'asticots pleins de protéines, paraît-il. En outre, après quelques semaines en mer, l'eau n'avait plus de potable que le nom, devenue brunâtre dans les barriques, elle accueillait des nageurs importuns... Pleins de protéines, paraît-il.

Deux mois et demi, c'est long. C'est particulièrement long lorsque le navire doit essuyer des tempêtes qui durent plusieurs heures sinon plusieurs jours. Pendant la tempête, les jeunes filles ne s'amusaient plus vraiment, la plupart rendant tripes et boyaux et arboraient un teint plutôt olivâtre. La promiscuité, les odeurs corporelles dues au manque de soins, l'eau étant réservée pour boire et non pour se laver, ajoutées aux odeurs persistantes de déjections de toutes sortes ne permettaient pas de se remettre rapidement des nausées causées par le roulis et le tangage. Sans oublier les odeurs qui transpiraient de la cale où s'entassaient chevaux, porcs, brebis et volailles. Sans oublier non plus l'humidité, car les vagues balayaient le pont, et l'eau s'immisçait partout.

Le calme revenu toutefois, la vie à bord reprenait un cours relativement normal. Puis, à la longue, les passagères se trouvaient désœuvrées ne sachant plus trop comment passer le temps après avoir épuisé leur goût pour les chants, les



jeux de société et avoir assisté à la messe quotidienne bien évidemment. Quelques filles, malgré la vigile sévère assurée par Anne Gasnier auprès de ses pupilles et les menaces de l'aumônier de bord de vouer aux gémonies comme on disait au XVII^e, les filles qui dérogeraient aux bonnes manières, qui s'encanailleraient comme on disait au XVII^e, quelques-unes plus effrontées, se laissèrent enjôler, embabouiner comme on disait au XVII^e, par quelques jeunes galants faisant partie des passagers, des damoiseaux ou des mignons de couchette comme on les appelait au XVII^e. Une poignée de ces filles furent jetées au cachot et condamnées à retourner en France par le retour du navire. Madame Gasnier ne tolérait aucun écart de conduite.

Pendant ce temps, Marie ne se laissait pas harceler, lantiponer comme on disait au XVII^e. Plutôt que de se tenir, de s'acagnarder comme on disait au XVII^e, avec les plus effrontées, elle accepte son sort avec patience et courage, avec vaillantise comme on disait au XVII^e. En bout de course, on déplorait la perte d'une seule fille morte pendant la traversée alors que trois autres qui s'étaient adonnées à la débauche, qui avaient joué les bagasses comme on disait au XVII^e, sont gardées sur le navire qui appareillera quelques jours plus tard.

Malgré qu'elles ne puissent faire étalage de leur toilette, quelque peu défraîchie par la traversée, de piaffer comme on disait au XVII^e, en vue de Québec, les passagères tentent de se refaire une beauté tant bien que mal. Deux mois et demi sans se laver, ça laisse des traces. Je suppose que ça se voit et que peut-être ça se sent. En débarquant au port de Québec, elles sont quand même accueillies par une haie d'hommes, l'œil hagard et la narine palpitante, tous plus nerveux les uns que les autres, espérant trouver, treuver comme on disait au XVII^e, l'âme sœur dans ce contingent particulièrement important. Il n'est pas impossible que certains aient reculé de quelques pas, sensibles aux effluves émanant du groupe...

Ces hommes ne voulaient pas faire de mauvais mariage, forligner ou se mésallier comme on disait au XVII^e, car le travail qui attendait leurs épouses était extraordinaire. Sans espérer rencontrer la perle rare ou un parangon de vertu comme on disait au XVII^e, ils voulaient se marier au plus vite avec une bonne femme, car certains étaient là depuis quatre voire cinq ans à vivre une vie austère, dépourvue de compagnie autre que celle d'hommes dans la même situation. On peut dire qu'ils trépignaient d'impatience de prodiguer caresses et autres égards à la gent féminine. Même si certains en avaient peut-être prodigué à la gent masculine faute de mieux. Ou, pire, à la gent ovine, en espérant qu'ils ne soient pas tombés sur une brebis galeuse.

Madame Gasnier s'occupe de trouver logement pour chacune de ses pupilles en attendant de leur présenter de potentiels époux. Elles les invitent ou les forcent à prendre un bain malgré la réticence de certaines qui croyaient que l'eau entraînait par les pores de la peau et y déposait des germes de maladie, notamment de la syphilis comme on le croyait au XVII^e.



À peine un mois après son arrivée, Marie signe un contrat de mariage qu'elle annule quelques jours plus tard, comme elle en avait le droit, avant de passer à l'église et accepte plutôt de donner sa main à un soldat du régiment de Carignan démobilisé et qui possède une concession dans la seigneurie de Dombourg.

Cette histoire est inventée, elle n'est l'histoire de personne en particulier, mais qu'elles s'appellent Marie, Marguerite, Élisabeth ou Françoise, qu'elles vivent dans la seigneurie de Dombourg ou n'importe où ailleurs en Nouvelle-France, cette histoire est probablement vraie en partie du moins. La description de la vie à bord des navires est assez proche de la réalité, et l'on a déploré parfois jusqu'à 10% de filles mortes pendant la traversée. Ce voyage de 1669 a été exceptionnel, car une seule perte de vie a été déplorée sur 150 passagères.

Selon différents auteurs, de 800 à 865 filles dotées par le roi sont arrivées entre 1663 et 1673. Malgré les demandes pressantes de l'intendant Talon qui souhaitait voir débarquer des filles de la campagne d'une constitution plus apte aux travaux difficiles qui les attendaient, plus de la moitié sont des citadines de Paris et de Rouen en Normandie. De plus, parmi les filles, plus de 80 avaient entre 12 et 15 ans, difficile de les imaginer physiquement capables d'aider les hommes dans le défrichage et les labours. Et pourtant...

Madame Gasnier a fait trois voyages en France pour recruter des candidates choisies avec plus de soin et elle a, de plus, été impliquée dans le mariage de plus de 300 des filles du roi arrivées pendant cette décennie dont probablement la majorité des couples de la seigneurie de Dombourg.

Malheureusement une fausse rumeur a été répandue par des gazetiers et des échetiers de l'époque qui n'ont fait que passer, voulant que les filles du roi soient des filles de joie. Cette rumeur négative vient en partie du fait que la déportation faisait loi en France à cette période, particulièrement vers les Antilles et La Louisiane. Mais, ce qui a contribué le plus à la confusion en ce qui a trait aux parisiennes notamment, c'est qu'à partir de 1684, soit dix ans après la période qui nous intéresse, la Salpêtrière a reçu le mandat d'accueillir des filles publiques condamnées.

La mauvaise réputation de ces filles ne tient pas la route. La justice a été saisie de 22 cas d'affaires jugées alors comme criminelles impliquant l'une d'elles. Une fille a participé à un meurtre, quelques-unes ont commis l'adultère ou eu des enfants illégitimes alors que 6 filles ont été formellement accusées de mener une vie scandaleuse. Finalement, il y a eu plus de filles qui sont retournées en France parce qu'elles ne parvenaient pas à se marier ou à s'acclimater au pays que de filles emprisonnées ou retournées en France pour causes de mauvaise conduite.

En ce qui a trait aux filles de joie françaises, celles-ci étaient pour la plupart porteuses de maladies vénériennes et étaient devenues stériles. Autre raison pour réfuter cette mauvaise réputation: 25 ans après l'arrivée des filles du roi, celles-ci avaient donné naissance à une moyenne de 9,5 enfants. Pour les Dombourgeoises, la moyenne se situe à 6,5



dont des familles de 14 et de 15 enfants. Parmi celles-ci, Marguerite Lamain, épouse de Michel Rognon dit Laroche, ancêtres de notre président, a donné naissance à 14 enfants. On peut donc dire que Rognon avait les reins solides ou qu'il avait la main.

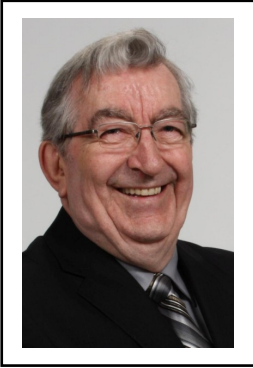
On peut supposer que madame Gasnier, épouse du seigneur de Dombourg et belle-mère de l'héritier de la seigneurie, a attaché un soin particulier au choix des filles qui s'y établiraient. On pourrait en avoir pour preuve que, contrairement à une forte majorité des filles du roi qui n'apportaient dans le ménage que la dot royale de 50 livres, les filles du roi établies dans la seigneurie de Dombourg apportaient des sommes substantielles. Nous avons les renseignements pour 42 des 48 filles, et celles-ci avaient une moyenne de 345 livres en dot. Parmi elles, l'une possédait 500 livres et une autre, Marie Poiré, 1000 livres. Au vu de la qualité générale de ces pionnières, on comprend mieux alors pourquoi les femmes de Neuville ont aujourd'hui tant de classe et de dignité...

Comme la très grande majorité des Québécois, nous comptons plusieurs filles du roi dans nos arbres généalogiques respectifs, généralement des dizaines; je pense que la mauvaise réputation a été réfutée par tous les auteurs sérieux qui se sont penchés sur leur histoire et que la preuve a été faite qu'elles étaient des femmes extraordinairement courageuses. Pour notre part, mon frère et moi, nous en comptons 60 dans notre arbre généalogique (37 du côté paternel et 23 du côté maternel) et pour avoir fait des recherches pour plusieurs de mes amis, qui en avaient entre 50 et 89 dans un cas, je suis convaincu que les personnes présentes ici ce soir en ont autant sinon plus que nous. Par contre, ce qui n'est peut-être pas le lot de tout le monde ici présent, de ces 60 de notre arbre généalogique, 15 se sont établies dans la seigneurie de Dombourg. Qui dit mieux?

Sur ce, je mets fin à ma dérive logorrhéique comme on dira peut-être au XXI^e.

Sources:

- Gustave LANCÔT, *Filles du roi ou filles de joie*, Les éditions du jour, 1964.
- Rémi MORISSETTE et Yves RAYMOND, *Nos mères ancêtres à Neuville, ces 48 Filles du Roy*, Société d'histoire de Neuville, 2013.
- Silvio DUMAS, *Les filles du roi en Nouvelle-France*, Cahier d'histoire n° 24, La société historique de Québec, 1972.
- Yves LANDRY, *Les filles du roi au XVII^e siècle, Orphelines en France, pionnières au Canada*, Bibliothèque québécoise, 2013.
- Paul-André LECLERC, *L'émigration féminine vers l'Amérique française aux XVII^e et XVIII^e siècles*.
- Thèse de doctorat présentée devant la faculté des lettres de l'Institut catholique de Paris, mai 1966.
- *Larousse*, Dictionnaire du français classique: le XVII^e siècle, Collection Trésors du français, Paris, 1992.



Les anniversaires de Neuville des dernières années: 1684-1984, 1684-2009, 1667-2000, 1667-2017

Par: Rémi Morissette

1684-1984

Le 300^e anniversaire de l'érection canonique de la paroisse Saint-François-de-Sales-de-Neuville, en l'an 1984

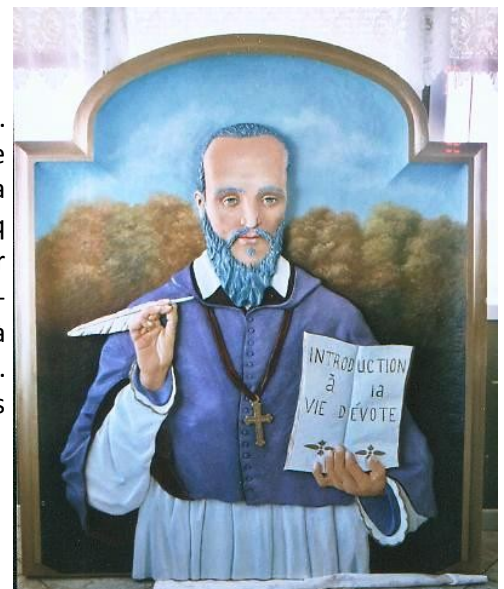
Cet anniversaire fut fêté en grandes pompes. Le monument principal qui fut légué à cette occasion est représenté par l'obélisque à l'hôtel de Ville dont voici la photo. Plusieurs activités furent mises sur pied du début de l'année jusqu'à sa fin. Une semaine intensive au cours du mois de juillet fut particulièrement chargée. Le jumelage avec Neuville de Poitou ajouta une participation des Français très appréciée. Une parade de chars allégoriques, comme jamais vu à Neuville, eut lieu notamment.



1684-2009

Le 325^e anniversaire de l'érection canonique de la paroisse Saint-François-de-Sales de Neuville

Cet anniversaire n'a pas eu l'importance comparable aux fêtes du 300^e. Cependant il y eut certaines cérémonies dont la messe célébrée avec une présentation protocolaire. C'est la Société d'histoire de Neuville qui laissa un legs à cette occasion. Une grande sculpture sur bois de quatre par cinq pieds fut remise à la fabrique par la Société d'histoire de Neuville pour commémorer l'événement. Elle représente saint François de Sales, le patron de la paroisse Saint-François-de-Sales de Neuville. Elle fut placée à l'abside dans le sanctuaire de l'église, juste à l'arrière du maître-autel. Cette sculpture fut l'œuvre de Fabien Pagé, sculpteur de Donnacona (Les Écureuils). Elle fut peinte par une artiste de Neuville, Dina Angers.





1667-2000

Le 333^e anniversaire de Neuville comme entité civile, en l'an 2000, c'est-à-dire depuis son existence au début de la colonie

À cette occasion, le legs fut constitué par la publication d'une monographie sur l'histoire de Neuville et de ses familles intitulée *NEUVILLE 1667-2000, 333 ANNÉES D'HISTOIRE*. C'est la Société d'histoire qui prit l'initiative de la publication de cette monographie. Ce fut d'ailleurs la première fois qu'une histoire de Neuville fut publiée. Jamais auparavant Neuville n'avait vu son histoire racontée. À cette occasion, les célébrations furent plus que modestes si bien que cette publication fut la seule manifestation tangible mais combien importante pour Neuville. Ce livre de 674 pages fut produit en 1000 copies qui se sont envolées en quelques mois. Marc Rouleau et Rémi Morissette en sont les auteurs.



1667-2017

Le 350^e anniversaire de Neuville, en 2017, depuis le début de la colonie, c'est-à-dire depuis 1667, année où les premières concessions furent octroyées le 20 mars 1667

Cet anniversaire est fêté avec pompes, et plusieurs activités se sont réclamées comme étant produites à l'occasion de ce 350^e. Le legs particulier pour les générations futures consiste en la production d'une fresque sur le mur est de la sacristie de l'église paroissiale. La ville de Neuville, la Fabrique de Neuville et la Société d'histoire de Neuville sont les organismes qui ont pris en charge ce 350^e anniversaire.





Joyeux Noël et Bonne Année 2018

Claude Matte Cap-Santé En hommage aux premiers ancêtres Nicolas Matte et Madeleine Auvray ***** Claude Matte^{cm48} Anc.-Lorette—Pont-Rouge Ass. familles Matte d'Amérique Association: 418-873-2337 ***** Hubert Matte 514-529-7831 En hommage à Joseph-Honoré Matte ***** Jacques Matte Association des Matte d'Amérique 418-873-2337 ***** Sylvain Matton 351, rue Boulard Trois-Rivières G8T 6N2 *****	Robert Miller Neuville ***** Lise Mineau Baie-St-Paul ***** André Moisan Québec ***** Rémi Morissette En hommage à Mathurin Morisset et Élisabeth Coquin dit Latournelle ***** Daniel Naurais 957, rue de Beaumarchais Lévis G6Z 1H2 418-839-8351 ***** André Papillon Québec ***** André Parent 1075, rue Gustave-Langelier Québec G1Y 2J1 *****	Lise Patenaude 2754, rue de Louis-Bourg Québec ***** Daniel Phaneuf Neuville ***** Mario Picard 607, rue des Érables Neuville ***** Lilianne Plamondon Québec ***** Jean-Pierre Proulx Saint-Anaclet Association des familles Proulx d'Amérique www.famillesproulx.org jean_pierre.proulx@sympatico.ca ***** Jeannine Richardson 66 Jessica Dr, Merrimack NH, USA *****	Louis Robitaille Saint-Bruno ***** Martin Robitaille Lévis ***** Louise Roy Québec ***** Aimé Soulard Neuville ***** Guy Tanguay 154, rue des Sources Neuville GOA 2R0 ***** Lucien Vallières Neuville ***** Jacques Vézina ***** Marc Vézina Saint-Léonard-de-Portneuf *****
--	---	--	--

Merci à nos membres associés mécènes; voir aussi la page suivante



Société d'histoire de Neuville

Merci à nos membres associés mécènes; voir aussi la page précédente

**Bouffard Pneus et
Mécanique**, 636, route 138
Neuville GOA 2R0
418-876-2018

Caisse populaire Desjardins
de Neuville, 757, rue des Érables,
Neuville GOA 2R0
418-876-2838

Club Nautique Vauquelin

Gaz-Bar Dépanneur SLB
1220, route 138, Neuville
GOA 2R0 418-876-2396

Interlude Champêtre
Atelier: cartes, colliers,
cadeaux; Musée: boutons,
prières, photos
Louise Poirier Ladouceur
GOA 2Y0 418-655-8563

Ivan Pagé, arpenteur-géomètre
343, rue des Érables, Neuville
GOA 2R0 418-876-2233
ipagé@videotron.ca

Qincaillerie Neuville
206, rue de l'église, Neuville
GOA 2R0 418-876-2626

Rochette Excavation Inc.
Excavation, terrassement
et déneigement
1245, route 138,
Neuville GOA 2R0 418-876-2880

Salon Jean-Paul
Coiffure pour homme
80, route 138 Neuville
GOA 2R0 418-876-2328

Vanessa Tremblay, pharmacienne
578, route 138, local 140
Neuville GOA 2R0
418-876-2728

Ville de Neuville
230, rue du Père-Rhéaume
Neuville GOA 2R0
418-876-2280

Gaby Angers
Neuville

Robert Aschah
4649, rue De Brébeuf
Montréal H2J 3L2

D^r Jacques Auger
En hommage à mes ancêtres
présents à Neuville depuis
1684

Francine Beaulieu
Neuville

Marius Bédard

Marcelle Bélanger
Saint-Ubalde

Marcel Bilodeau
Verchères

Réginald Blanchard
741, rue des Érables
Neuville (Québec)
GOA 2R0 418-876-2320

Normand Bolduc
151, rue de l'Estran
Neuville GOA 2R0

André Bureau
6653, 1^{re} Avenue, Montréal
H1Y 3B2 514-725-8570

Jessica Corriveau
L'Ancienne-Lorette

Marcel Côté
1141, rue Vauquelin
Neuville 418-876-3012

Micheline Côté
En hommage à nos parents
Édith et Albert Côté

Yves Côté
7, Jardins Mérici, app.1105
Québec G1S 4N8

Hervé Darveau
Neuville

Luc Delisle
239, rue Delisle
Neuville GOA 2R0

Yvon Delisle

Paul L. Doré
1581, av. Kent, Chambly
J3W 2R7 450-403-3298

Louissette Drolet
En hommage à Rosa et
Maurice

Richard Drolet
Neuville

André Dubuc
À la mémoire des ancêtres
Jean Dubuc et
Françoise Larchevêque

Jean-Claude Duval
Donnacona

Thérèse-Annette Faucher
340, chemin Ste-Foy, app. 401
Québec G1S 2J3

Jacques Gauvin
En hommage à mes ancêtres
Gauvin de Neuville

Jocelyne Gauvin
Québec

Clothilde Germain
Repentigny

Michel Germain
Neuville

Françoise Gilbert
630, rue Seigneuriale
Neuville GOA 2R0

M^{re} André Godin
55, place du Soleil, app. 102
Île-des-Sœurs
Verdun H3E 1R2

Robert Grégoire
767, rue François-Arteau
Québec G1V 3G8

Sylvain Houde
Laval

Huguette Jackson
Saint-Augustin-de-Desmaures

Bertrand Juneau
Saint-Augustin-de-Desmaures

Gaston Juneau

Céline Laflamme
224, rue du Valais, Québec
G2M 0J4 418-841-3516
En hommage aux familles
Laflamme, Matte et Pagé

Ghislaine Lafrance
Lévis

Monique Langlois-Paquet
748, route 365
Neuville GOA 2R0

Jules Larue
317, route 138
Neuville GOA 2R0

Denis Martel
3358, rue Jean-Cabot
Ste-Foy G1W 2R5
